

• RESSOURCES POUR FAIRE LA CLASSE •

**MÉMOIRE  
ET  
HISTOIRE  
DE LA  
SHOAH  
À L'ÉCOLE**



Ressources pour faire la classe

# Mémoire et histoire de la Shoah à l'école

Ministère de l'Éducation nationale

Pour aller plus loin [www.shoah.education.fr](http://www.shoah.education.fr)  
avec lien vers la base  
des 11 400 enfants juifs déportés de France

Centre national de documentation pédagogique

# Remerciements

Cette brochure est l'aboutissement d'une réflexion qui a rassemblé des pédagogues et les institutions chargées de faire vivre la mémoire de la Shoah et d'entretenir la vigilance contre toute forme de racisme, de xénophobie, d'antisémitisme.

Pendant deux mois, un groupe de réflexion a travaillé à un rythme soutenu. L'engagement de ses membres a permis au ministère de l'Éducation nationale de mettre au point des orientations adaptées au public du primaire et qui tiennent compte de l'actualité, sur l'enseignement de la Shoah. Que tous en soient sincèrement remerciés.

Chacun, par ses interventions, ses questions, les documents fournis, a pris une grande part à l'entreprise sans précédent conduite au ministère. Il est difficile de les citer tous. Une mention particulière sera faite de ceux qui se sont impliqués dans la rédaction finale : Benoît Falaize de l'INRP, Philippe Joutard, historien et conseiller de la Fondation pour la mémoire de la Shoah, Anne Rothschild, responsable pédagogique au musée d'art et d'histoire du judaïsme, les inspecteurs généraux d'histoire, Philippe Claus et Joëlle Dusseau, et leur collègue inspecteur pédagogique de Paris, Jean-Pierre Lauby.

Les trois personnalités dont l'œuvre et la vie – souvent confondues – constituent une réponse exemplaire à la barbarie, Simone Veil, Serge Klarsfeld, Claude Lanzmann, ont accepté de témoigner pour conforter le travail éducatif préconisé. Qu'ils en soient particulièrement remerciés.

*Hélène Waysbord-Loing  
IGEN honoraire et Présidente de l'association  
de la Maison des enfants d'Izieu.*

Coordination éditoriale : Claude Renucci  
Suivi éditorial : Sarah Zylberberg  
Maquette : Céline Lépine

© CNDP, novembre 2008  
ISBN : 978-2-240-02693-4

# Avant-propos

La Shoah ne devait avoir ni survivant, ni témoin, ni récit. Le projet nazi consistait à effacer les Juifs de l'histoire et de la mémoire du monde. La machine de mort était pensée, organisée pour ne laisser aucune trace des atrocités perpétrées. C'est cela qui a fait naître chez mes camarades de déportation le besoin irrépensible de témoigner et une profonde souffrance quand on ne nous écoutait pas.

Aujourd'hui, les choses ont changé et quand je parle de la Shoah à des élèves, et je le fais souvent, je sais qu'ils n'oublieront jamais ce qu'ils auront entendu. Mais que sauront-ils, que croiront-ils quand nous aurons disparu ? Voilà pourquoi l'école est incontestablement le lieu où l'Histoire de la Shoah doit continuer d'être enseignée. Pour quelle raison ? Parce qu'au milieu des combats de la Seconde Guerre mondiale où les morts se comptèrent par millions, six millions d'hommes, de femmes et d'enfants furent assassinés simplement pour être nés « juifs », assassinés dans des conditions dont nous ne pensions pas l'humanité capable. Cette histoire a marqué de façon indélébile l'Europe et la France qui, devant même les exigences de l'occupant, livra les enfants juifs à la mort et contribua à la réalisation du projet génocidaire nazi.

Quant à l'Europe qui soulève aujourd'hui tant de débats, nous oublions trop qu'elle fut construite sur les ruines des chambres à gaz et des champs de bataille par des bâtisseurs animés par une foi profonde : ne plus jamais permettre de tels crimes. Cela aussi mérite qu'on le rappelle.

J'ai trop de respect pour les enseignants et pour la mission essentielle qu'ils accomplissent pour ne pas savoir combien l'enseignement n'est pas seulement une affaire de théorie pédagogique, mais bien un travail, souvent collectif, qui prend en considération les réalités sociales et culturelles dans lesquelles il intervient. C'est pourquoi je suis convaincue que vous saurez transmettre notre histoire en évoquant le destin des enfants victimes de la barbarie nazie comme celui des enfants qui furent cachés et sauvés par les « Justes ». Leur conduite exemplaire illustre, en effet, les valeurs de fraternité et de solidarité. Vous montrerez ainsi que l'Histoire est constituée d'une longue chaîne de responsabilités, individuelles et collectives, et que chacun de nous en est un maillon précieux. Il n'est, selon moi, jamais trop tôt pour expliquer cela aux enfants.

Je sais que vous saurez transmettre l'histoire de la Shoah dans le respect de la sensibilité des enfants sans substituer l'émotion à la connaissance et en suscitant la réflexion de celles et ceux qui seront les citoyens de demain. Vous avez pour cela toute ma confiance.

*Contribution de Mme Simone Veil,  
présidente d'honneur de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah.*

# Sommaire

Remerciements .....	2
Avant-propos .....	3
Introduction .....	5
<b>Histoire et mémoire .....</b>	<b>7</b>
Pour enseigner l'histoire de la Shoah au CM2 .....	8
Encadré – Mémoire et histoire .....	11
Encadré – Éléments d'historiographie .....	12
<b>Enjeux civiques .....</b>	<b>15</b>
Une pédagogie des droits de l'homme et de l'Europe .....	15
<b>Le rôle de l'art dans la transmission de la Shoah .....</b>	<b>19</b>
Art et transmission .....	20
Les Juifs en France au début des années 1940 .....	24
<b>Orientations pédagogiques .....</b>	<b>27</b>
Quelques repères pour construire un projet et un itinéraire pédagogiques .....	28
Chronologie .....	30
Carte de la France des camps (durant la Seconde Guerre mondiale) .....	32
Lieux et institutions .....	34
Bibliographie .....	37
Index .....	39

# Introduction

Depuis 2002 la question de l'extermination des Juifs est au programme de CM2. Pourquoi une relance à la rentrée 2008 ?

Près de soixante-dix ans après les événements, deux générations ont vu progressivement disparaître les acteurs, les témoins et les victimes. Une étape historique est franchie et une question essentielle est posée à l'École. Comment donner accès en CM2 à un monde désormais si lointain, étranger ?

Pourtant la Shoah n'appartient pas au passé. À partir de 1945, le sursaut des nations après l'entreprise de déshumanisation la plus absolue que le monde ait eu à subir a suscité des institutions nouvelles. Une Europe en construction, une justice internationale qui poursuit l'imprescriptible, le crime contre l'humanité.

La tâche des enseignants est complexe, difficile. Il s'agit de ne pas déformer la vérité, sans confronter les enfants à une vision totalement négative de barbarie. Terreur et résistance, extermination et sauvetages constituent la double face de la réalité.

D'instinct, pour transmettre à ce niveau d'âge, les enseignants au cours des dernières années ont proposé des recherches sur les enfants disparus, dans les écoles, les quartiers, les villages. Les orientations proposées par l'Éducation nationale et retenues dans la brochure permettent d'élargir et d'approfondir le travail d'enquête. À partir de visages et de noms d'enfants, d'itinéraires de familles en France et en Europe, le contexte historique de menace, de persécution se construit de façon sensible aux enfants. Les marques de discrimination, les refuges, la traque sans fin, sont des thèmes parlants pour eux. La mémoire est le meilleur antidote à l'indifférence ou à la négation.

Un dialogue constant entre les institutions engagées dans le travail de mémoire et des responsables de l'Éducation nationale permet cette parution organisée en trois chapitres, l'histoire, le civisme, l'art et la transmission. Dans le temps limité qui est accordé pour traiter la question au CM2, les enseignants y puiseront des suggestions pour construire leur travail, avec rigueur et sans souci d'exhaustivité. Il s'agit d'une première approche que le collègue, puis le lycée viendront approfondir et compléter.

*Hélène Waysbord-Loing.*

# Histoire et mémoire

Chers amis enseignants,

C'est une tâche passionnante qui vous incombe de transmettre aux élèves de CM2 la mémoire des 11 400 enfants juifs déportés de France.

Il s'agit à la fois d'une initiation à l'histoire qui porte sur une période exceptionnellement dramatique et d'une œuvre de vie qui permettra à ces enfants disparus d'échapper à l'oubli et de redevenir des sujets actifs de l'histoire.

Un très long travail de recherches dans de nombreuses archives m'a aidé à identifier tous ces enfants et à restituer à chacun d'entre eux son état-civil et l'adresse où il fut arrêté; j'ai fait connaître également les visages de 4 000 d'entre eux. Je suis conscient de la charge émotionnelle que représente le bref et tragique destin de chacun de ces enfants; mais elle n'a rien de morbide et elle aidera certainement les élèves au cours de leur existence à faire des choix décisifs et à respecter la dignité de la personne humaine quelle que soit son origine.

À partir des données précises que nous avons établies, beaucoup d'enseignants ont déjà entrepris dans leurs classes de remarquables travaux en coopération avec les diverses associations concernées par ce devoir de mémoire. Dans les villages, les bourgs et les petites villes, les élèves se souviendront des enfants qui vivaient comme eux dans le même cadre de vie, dans les mêmes lieux ou le même département. Dans les grandes villes, ils verront que tel enfant habitait la même rue ou le même quartier. Au terme d'un travail collectif, non seulement chaque élève se souviendra d'un ou de plusieurs enfants juifs, mais aussi du contexte historique qui a conduit cet enfant et sa famille à être victimes d'un crime contre l'humanité. Ils apprendront aussi ce fait exceptionnel dans l'Europe de la Shoah que 60 000 enfants juifs, 85 % de tous les enfants juifs en France, ont échappé à la déportation, grâce surtout à la population française qui a aidé activement les familles et organisations juives à cacher les enfants et qui a réussi à faire pression sur le gouvernement de Vichy pour freiner sa coopération policière avec la Gestapo.

Il s'agit d'une mission pédagogique exaltante et féconde, qui s'inscrit avec votre indispensable concours dans une démarche résolument citoyenne.

*Serge Klarsfeld.*

## Pour enseigner l'histoire de la Shoah au CM2

Pour enseigner l'**extermination**\* des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale<sup>1</sup>, les professeurs des écoles doivent pouvoir adosser leur didactique et leurs outils pédagogiques aux connaissances historiques développées dans les travaux universitaires les plus sérieux. Sans prétendre pour autant faire des professeurs des écoles des spécialistes d'histoire, chacun doit avoir un niveau de connaissances tel qu'il puisse faire face aux questions, aux affirmations comme aux incompréhensions des élèves. La Shoah constitue une entreprise à grande échelle de mise à mort d'un peuple entier. Il convient de la resituer dans son contexte historique.

### Pour les professeurs des écoles

Cette tâche repose sur quelques fondamentaux :

1. La situation de l'Allemagne défaite en 1918, la montée en force d'Hitler dans la crise économique et le contexte politique de l'après-guerre sont des prérequis nécessaires pour comprendre l'avènement au pouvoir d'Hitler en janvier 1933. De la même manière, l'idéologie du régime du III<sup>e</sup> Reich, son caractère nationaliste, antisémite et raciste, doivent permettre une juste analyse de ce qu'est le système national-socialiste. *Mein Kampf* représente un texte à bien des égards annonciateur, mais surtout symptomatique des années 1920 en Allemagne.

2. Les premières années du III<sup>e</sup> Reich voient s'installer un régime de persécution à l'égard des Allemands opposants d'Hitler, mais aussi des Juifs d'Allemagne : lois raciales, humiliations publiques, aryanisation des entreprises, « Nuit de cristal »... Les accords de Munich en octobre 1938 constituent également un moment central des relations diplomatiques et politiques laissant entendre à Hitler que les démocraties affaiblies ne s'opposent pas à sa politique d'expansion.

3. La France connaît, avec le régime de Vichy, une politique antisémite. Les **lois anti-juives** de 1940 mettent en place la **spoliation** des biens juifs, les discriminations (interdictions de professions, de lieux publics). Elles sont aggravées par la loi de 1942 qui institue le port de l'**étoile jaune**. Quand Hitler met en place l'**extermination** systématique des Juifs d'Europe, l'État français collabore activement à la **déportation** des enfants juifs et de leurs familles.

4. L'entreprise de mise à mort à grande échelle débute dans le cadre des *Einsatzgruppen* en 1941 au fur et à mesure de l'avancée des armées nazies en

\* Les termes repérés par un tramé gris sont ceux que les enseignants auront à utiliser en classe avec les élèves.

1. Les programmes d'enseignement de l'école élémentaire prévoient l'enseignement, au cycle des approfondissements, de « l'extermination des Juifs et des Tziganes par les nazis : un crime contre l'humanité ». La présente brochure est consacrée à la Shoah, c'est-à-dire à l'extermination des Juifs.



Union soviétique. Après le zèle, et parfois le caractère spontané dans les massacres de la part des cadres et des responsables d'unité militaire, avec l'aval des autorités de Berlin, la chambre à gaz est l'aboutissement d'un processus.

5. La date de la conférence de Wansee, le 20 janvier 1942, est fondamentale: c'est là que la planification de l'**extermination** à grande échelle est orchestrée, alors que la décision de « **solution finale** de la question juive en Europe » selon les mots nazis a été prise dans la seconde partie de l'année 1941. La rationalisation « industrielle de la mort » s'organise avec les **convois** amenant les Juifs de tous les pays d'Europe dans les **camps d'extermination**, dont Auschwitz est le symbole. Mise en place dès le début de 1942, elle reste opérationnelle, à un rythme toujours croissant, jusqu'à la libération des camps.

6. Il est important à cet égard de maîtriser la distinction entre « **camps de concentration** » (Dachau, Auschwitz-Monowitz, Bergen-Belsen...) et « **camps d'extermination** » (Sobibor, Belzec, Maïdanek, Chelmno, Auschwitz-Birkenau...), ces derniers étant uniquement destinés à la mort industrielle des Juifs et des Tziganes. Le nombre de victimes juives est très difficile à fixer avec exactitude compte tenu de l'étendue du massacre. Les chiffres les plus fiables sont ceux que donne Raul Hilberg, historien américain, et qui estime à plus de 5,12 millions le chiffre absolument vérifiable de victimes juives. Plus encore sans doute. À ce chiffre doivent s'ajouter près de 250 000 Tziganes, des milliers de Russes, Polonais et déportés politiques de toutes origines. Dans ce total, près de 75 000 Juifs ont été déportés de France. Seuls 2 500 ont pu revenir.

7. On ne peut aborder la Shoah sans évoquer parallèlement la culture juive, et avec les élèves du primaire encore plus qu'avec ceux qui sont plus âgés, il est essentiel de corriger l'entreprise de mort par les **témoignages** de vie. Vie dans les *shtetl* des Juifs d'Europe orientale, vie des Juifs vivant en France.

8. Il est enfin nécessaire de faire une large place aux sauvetages, grâce aux **Justes**, mais aussi grâce aux **résistances** juives partout en Europe et à leurs réseaux d'entraide qu'ils soient spécifiques, ou qu'ils se soient établis dans le cadre des résistances nationales au nazisme et à l'occupation.

## Pour les élèves de CM2

Il est important qu'en fin de cycle 3, à l'heure de l'entrée au collège, ils puissent avoir eu une réponse fondée historiquement, fournie par leurs maîtres, à leurs questions qui s'organisent très souvent autour de ces quatre points récurrents:

### Mais pourquoi, et pourquoi les enfants ?

Le rôle de la guerre et du traumatisme de la défaite dans une Allemagne en crise, la personnalité et les idées d'Hitler et l'**antisémitisme** historique

européen sont les données majeures et essentielles à retenir. Dans la haine meurtrière qui peut s'installer, personne n'échappe à la violence. Les enfants, uniquement « coupables d'être nés », sont les victimes d'un **crime contre l'humanité**, en tant qu'ils sont les représentants d'un groupe désigné à la haine collective. 11 400 enfants juifs ont été déportés, arrêtés sans limite d'âge par le gouvernement de Vichy.

## Où ?

Une carte des **camps** et des **convois**, appuyés par des exemples précis de familles déportées, permet de voir le caractère européen de l'entreprise nazie. Mais on peut citer aussi les lieux des discriminations (**ghetto** de Varsovie), les **camps d'extermination** (Auschwitz, Sobibor), les **camps de transit** (Drancy, Rivesaltes), les cachettes aussi, les asiles, les refuges (Maison d'Izieu).

## Réfléchir sur les acteurs

Il est important de montrer tant en Allemagne que dans les pays occupés le rôle des différents acteurs de cette **extermination**, qu'il s'agisse de dirigeants, de membres de l'administration, des personnes qui ont dénoncé, ou de ceux dont les actes – ou le silence – ont sauvé des vies. Pour les victimes, il est nécessaire de leur redonner une existence, dire leur nom, mettre des visages et des réalités vécues sur l'expression « les Juifs » (**témoignages**, littérature, récits de vie...). Il s'agissait de familles, d'enfants, de jeunes femmes et hommes, de parents, de grands-parents. La solidarité doit être la pierre angulaire de réflexions autour d'une commune humanité, par-delà les différences éventuelles, qu'elles soient culturelles, de langue, de religion.

## Être un Juif

Pour éviter tout anachronisme, toute ambiguïté, la notion de « Juif » doit pouvoir être reliée à la manière dont les nazis parlaient d'eux et pas uniquement à la religion. Car les nazis envisageaient le judaïsme ou la judéité de manière très large et en même temps très peu précise comme les discussions entre juristes allemands le prouvent, au moment de l'élaboration des lois de **Nuremberg**. Les élèves doivent savoir que les Juifs étaient haïs et persécutés en tant que figure absolue du « corps étranger » à la nation allemande.

Il s'agit de conduire les élèves vers la compréhension. Compréhension à partir de destins d'enfants, d'hommes et de femmes pris dans l'histoire. Compréhension de la chaîne de conséquences depuis les propos antisémites tenus jusqu'aux discriminations et aux persécutions les plus cruelles. Compréhension enfin de ce qui signifie la notion de **crime contre l'humanité**, la valeur universelle des droits de l'homme et le sens du combat pour ces valeurs.

## Mémoire et histoire

La mémoire et l'histoire sont deux approches du passé que la Shoah sollicite dans leurs différences et leurs complémentarités.

La mémoire a un rapport direct, affectif avec le passé, puisqu'elle est d'abord individuelle. La mémoire abolit la distance temporelle, à plus forte raison quand une personne a subi un traumatisme qui marque à jamais sa vie, ce qui est le cas non seulement des quelques rescapés des **camps d'extermination**, mais aussi des enfants cachés, de ceux qui n'ont jamais revu leurs parents. La mémoire transmise aux enfants transforme une mémoire personnelle en mémoire familiale. Cette transformation peut s'effectuer dans un groupe plus large par des témoins et/ou des acteurs directs, des récits, oraux, écrits, mis en images fixes ou animées, et contribue à cimenter l'unité du groupe. On parle alors d'une mémoire collective ou partagée. La contre-partie de la proximité est l'extraordinaire sélectivité de la mémoire. L'oubli est donc la condition même de la mémoire, soit parce que le fait apparaît comme insignifiant ou au contraire trop lourd et trop difficile à porter. Lorsqu'on n'occulte pas un fait on peut aussi le déformer. Ce qui est vrai de la mémoire individuelle, l'est aussi de la mémoire collective.

L'histoire instaure une distance ; dans la très grande majorité des cas, l'historien n'a pas vécu le passé qu'il décrit, le lien affectif et personnel n'est pas spontané. Mais surtout sa démarche d'étude l'oblige à prendre du recul, à se défaire de ses préjugés, à déceler le vrai du faux. Il doit utiliser toutes les sources, toutes les traces possibles de la réalité et les croiser et les confronter pour tenter de reconstituer le déroulement des faits. Il doit ensuite placer les faits dans leur contexte, mettant en valeur continuités et ruptures. Il lutte ainsi contre un des dangers majeurs de la perception du passé ; l'anachronisme, autrement dit, l'impression trompeuse d'une similitude absolue de situations et de sentiments comme si le temps n'existait pas, comme si les gens d'hier pensaient comme ceux d'aujourd'hui.

S'il y a une réalité qui impose une collaboration étroite entre ces deux approches du passé, c'est bien le **génocide** des Juifs. Les témoins n'apportent pas seulement le fruit de leur expérience et de leurs émotions, mais ils révèlent le fonctionnement véritable de l'entreprise d'**extermination** et sa dramatique originalité, la volonté d'humiliation et pire de déshumanisation précédant la mort. Ils révèlent en particulier la perversité du système qui associe les victimes à leur propre destruction morale et physique. Sans la mémoire, des phénomènes comme l'accueil des enfants cachés risquaient de passer inaperçus.

Mais l'histoire est tout aussi nécessaire. Elle est établissement de la vérité, croisant les preuves et les témoignages, recherchant les différentes sources d'archives. Elle permet de démonter des entreprises de falsification, de mettre en garde contre quelques récits très minoritaires de pure fiction. Le travail historique systématique donne aux **témoignages** tout leur prix en les replaçant dans leur contexte historique qui place l'**extermination** au centre d'un système idéologique et politique.

*Philippe Joutard.*

## Éléments d'historiographie

La connaissance d'éléments des débats historiographiques est utile aux professeurs des écoles pour qu'ils puissent donner aux élèves à la fois des réponses claires, assurées tout en rendant compte de la complexité d'un tel sujet.

Le premier élément touche à la question du processus de mise à mort lui-même. Était-il prévu dès l'écriture de *Mein Kampf* ou les décisions se sont-elles enchaînées dans le tourbillon de la guerre et des destructions, conséquence logique de la haine antisémite ? L'**extermination** a été longtemps analysée comme l'intention centrale des nazis, héritiers d'une histoire allemande, où s'est développée une forme spécifique d'**antisémitisme** aux ressorts biologico-raciaux. Une autre lecture de l'événement a été de considérer que la persécution et l'extermination ont été une conséquence secondaire, ou parallèle, du fonctionnement concret, quotidien, des politiques nazies comme de ses agents, qui poursuivaient l'objectif d'une suprématie allemande en Europe. Dans cette perspective, la notion de contexte politique, militaire, a tout son sens pour comprendre la Shoah. L'historien Saul Friedländer propose quant à lui de considérer que les facteurs idéologiques sont les premiers moteurs de l'action contre les Juifs en Europe. Il y avait bien deux objectifs dans la conception hitlérienne de l'antisémitisme : exterminer les Juifs en tant qu'individus et effacer toute trace de « judéité » dans l'ensemble de la vie sociale. Il s'agissait d'un « antisémitisme rédempteur », à la base d'une Europe nouvelle.

Le second débat touche à la nature du **crime contre l'humanité** : était-ce « un crime de bureau » – chacun à sa place dans une chaîne de dépossession de l'ensemble –, ou y a-t-il eu, de la part des acteurs, engagement idéologique dans l'exécution ? En évoquant Eichmann, Hannah Arendt évoquait la froideur du coupable, sa logique de fonctionnaire. Pour d'autres au contraire, Eichmann est un nazi fervent, soucieux que l'organisation des **convois** se fasse avec régularité et sans accroc. La question de ces soldats allemands, des témoins des **camps**, des administrateurs, « hommes ordinaires » du Reich devenus bourreaux, constitue un point de réflexion non seulement historique, mais aussi largement philosophique.

Du même coup la question du « consentement » est centrale et est régulièrement soulevée en classe. Si le consentement des nazis semble compréhensible, la question du consentement de la population allemande reste, elle, un authentique débat encore aujourd'hui. La peur (lire à ce sujet Hans Fallada, *Seul dans Berlin*), l'**antisémitisme**, la crise sociale, le chômage sont autant de réponses souvent convoquées.

La question du « consentement » des victimes est souvent posée par le truchement de la notion de « passivité ». Il ne s'agit évidemment pas de consentement au sort qui les attend. Mais S. Friedländer, et d'autres historiens avec lui, expliquent cette « passivité » par le fait de suivre les ordres afin de gagner du temps, de survivre ou d'alléger le fardeau de personnes de l'entourage (voir les débats autour des conseils juifs). Des actes de **résistance** (Sobibor, soulèvement du **ghetto** de Varsovie) ont prouvé que les Juifs n'ont pas été un peuple soumis devant la mort.

Par ailleurs, la notion de **génocide** trouve sa place dans une histoire plus large du xx<sup>e</sup> siècle. Mais, si la souffrance individuelle occasionnée par chacun de ces drames est universelle, la violence infligée n'est jamais la même. De ce point de vue, c'est à partir de la Shoah qu'ont été fondés juridiquement par l'ONU les concepts de **génocide** et de **crime contre l'humanité**.

Enfin, il est inévitable d'avoir à l'esprit le débat autour de l'« unicité » du génocide juif, ou de sa singularité ou de son caractère « sans précédent » (G. Bensoussan). Car si le sujet est historique, il est aussi très présent dans les mémoires, où des enjeux très contemporains existent, avec des concurrences de mémoires, et la volonté parfois de nier – ou de sous-estimer – le génocide. Par-delà les débats, expliquer, comparer, historiciser, sont les trois axes fondamentaux de toute réflexion sur la Shoah que retient l'ensemble de la communauté scientifique.

*Benoît Falaize.*

# E

## njeux civiques

Comprendre la dimension et la nature des crimes jugés à **Nuremberg** détermine les enjeux civiques de l'enseignement de la Shoah au cycle 3 et permet une première approche du **crime contre l'humanité** inscrit dans les programmes. Cette approche sera complétée et approfondie en classe de troisième afin que tous les élèves puissent, avant la fin de la scolarité obligatoire, avoir des clés suffisantes pour comprendre ce que représente depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale cette notion. En ce sens, il importe surtout à ce niveau d'éveiller et de former les futurs citoyens en leur donnant les premiers éléments de réflexion et de culture pour repérer, réfuter et combattre toutes les formes de discriminations et les violences (verbales, morales, physiques) dont elles font le lit. Les apprentissages doivent articuler au mieux les finalités historiques (comprendre les faits) et les finalités civiques (édifier la conscience citoyenne).

## Une pédagogie des droits de l'homme et de l'Europe

### Le crime contre l'humanité

Après 1945, la traque et le jugement des nazis et de leurs alliés ont été l'occasion d'ériger de nouvelles normes juridiques pour caractériser et punir à hauteur leurs crimes. La Shoah, crime de masse à nul autre comparable, a donné lieu à l'émergence du concept de **crime contre l'humanité**, destiné à être applicable à d'autres situations pour l'avenir. Ce nouveau droit international s'est élaboré dans le contexte contraignant de la spécificité de la Shoah. Le crime contre l'humanité procède directement des incriminations visées par la charte (article 6c) du Tribunal de **Nuremberg** qui le définit comme étant : « L'assassinat, l'extermination, la réduction en esclavage, la déportation, et tout autre acte

inhumain commis contre toutes les populations civiles, avant ou après la guerre, ou bien les persécutions pour des motifs politiques, raciaux ou religieux. » Le crime contre l'humanité qualifie des actes en les sortant du cadre de la guerre, en les distinguant des crimes de guerre. Il intègre la notion de « **génocide** », forgée en 1944 par le juriste Raphaël Lemkin. Pour que nul criminel ne puisse se soustraire aux poursuites, il a fallu que les États adoptent progressivement des lois nationales déclarant les crimes contre l'humanité imprescriptibles. La France adopte une telle loi en décembre 1964.

Le **procès** de Klaus Barbie à Lyon en 1987 lui donne pour la première fois une portée juridique et une grande résonance internationale. Le criminel nazi est condamné au titre de sa responsabilité pour la **rafle** et la **déportation** des enfants juifs d'Izieu.

## Les valeurs contre la déshumanisation

Les leçons d'histoire et d'instruction civique doivent mettre en lumière d'une manière concomitante la permanence de l'idéal républicain et des valeurs fondatrices de la République. Ces dernières sont inscrites dans l'histoire nationale, elles sont symbolisées dans la devise républicaine et sont inscrites dans les articles de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. La Déclaration de 1789 est inscrite dans la Constitution de la France depuis 1946. Au nom de ces valeurs, des actes de désobéissance civique à l'encontre de lois et de mesures injustes, iniques et dégradantes pour l'homme, ont été commis pendant la Seconde Guerre mondiale pour protéger les personnes pourchassées. La connaissance de ces actes de courage est l'occasion d'appréhender une **résistance** multiforme et quotidienne.

Les enfants juifs ont été ainsi protégés et cachés au nom de principes et de valeurs universelles, même quand les sauveteurs n'en étaient pas forcément conscients. Le sauvetage de centaines d'enfants et d'adultes par les habitants de la commune du Chambon-sur-Lignon en Haute-Loire permet d'illustrer ces actes d'humanité et de cerner la notion de « **Justes** parmi les nations ». »

## La reconstruction européenne

Des six membres fondateurs de la CEE en 1957 aux vingt-sept États de l'Union européenne aujourd'hui, il peut être dit comment l'Europe a su remplacer la force par la coopération. Elle garde néanmoins la mémoire vivace des crimes commis sur son territoire (**génocide** en ex-Yougoslavie

dans les années 1990, tensions entre communautés, multiplication des actes de **racisme** et d'**antisémitisme**), car elle sait qu'elle n'est pas totalement à l'abri des démons de la haine.

Le fait que le rapprochement et la coopération entre l'Allemagne et la France ont souvent permis de franchir des étapes décisives dans la construction européenne doit montrer aux élèves qu'il est possible de dépasser les haines et les peurs entre peuples pour édifier un avenir commun. La publication récente de manuels d'histoire franco-allemand en est la preuve dans le domaine de l'éducation des jeunes.

## Une pédagogie ouverte

### Ouvrir sur la vie

La parole du **témoin** est, avec le récit authentifié de l'histoire, le rempart de la vérité et de la raison contre le mensonge organisé. Le témoin parle de ce qu'il a vécu, cette parole est capitale.

Les témoins sont généralement attachés à ce que leur mémoire porte un message de fraternité, et que leur expérience de mort soit pour les générations actuelles une espérance de vie.

### Ouvrir les regards sur le monde

S'il est possible de conjuguer une éducation au jugement inhérente à toute leçon d'histoire avec une éducation à l'éveil critique sur le monde environnant, la vigilance contre les retours possibles de la barbarie ne saurait se réduire à cette seule somme de connaissances et de conscience critique patiemment édifiée, que l'on nomme culture ; il faut de surcroît penser autrement l'autre et l'ailleurs, et appréhender la diversité culturelle comme l'essence même de l'humanité. Une éducation ouverte sur le monde, sur l'autre et l'ailleurs est un des meilleurs remparts contre les préjugés et le **racisme**.

### Ouvrir sur les destinées personnelles

La découverte de l'**extermination** de masse à l'école primaire ne présuppose pas la vision de documents et la médiation par l'image de la découverte de l'horreur des **camp**s. Ces images pourraient heurter de jeunes élèves et affecter durablement leur sensibilité. Au-delà de ce risque, il convient de prendre la mesure que la représentation du crime, de la Shoah, contient la possibilité



d'en banaliser la dimension, de substituer à une approche par la raison et la compréhension sur l'organisation du crime d'État une approche sacrificiant à la sensation et à l'émotion passagère.

C'est pourquoi la démarche doit privilégier la recherche et la découverte de vies d'enfants, dont la destinée a basculé dans le drame : enfants pourchassés, arrêtés, internés, déportés, des vies sans retour, mais aussi des enfants protégés, cachés, sauvés, pour le triomphe de la vie sur la mort. Cette découverte suppose un repérage des lieux de mémoire, des simples plaques aux murs des écoles, de la cité, aux monuments et musées ; elle peut donner lieu à un travail sur des archives locales, sur des textes, y compris de fiction, dès lors que n'est pas perdue de vue l'intention pédagogique, qui est d'abord de situer la personne, l'enfant, dans son histoire personnelle – ou collective – avant d'envisager de la situer dans le contexte plus général des faits et de l'histoire de cette période.

Le passage du singulier au général, puis à l'universel lorsqu'on évoque la réfutation des valeurs d'humanité puis leur mobilisation dans les multiples formes de la **résistance**, doit asseoir la démarche pédagogique, civique parce que profondément ancrée sur la réflexion historique et la formation du futur citoyen, humaine parce que visant à renouer le fil des générations et des cultures.

# **L**e rôle de l'art dans la transmission de la Shoah

Avec la Shoah, plus qu'avec tout autre événement de l'histoire humaine, la question de la transmission est centrale, l'interrogation sur les moyens et les outils les plus adéquats pour y parvenir est à la fois légitime et sans fin. Comment transmettre en vérité une horreur sans nom parce que sans précédent dans la suite des siècles ? Que signifie « transmettre en vérité » l'immensité, le caractère effroyable et inimaginable d'un crime dont les auteurs prirent le plus grand soin d'effacer les traces à l'instant même où ils le commettaient ? Destruction radicale des humains et des biens, mais aussi destruction de la destruction, ensemencant l'action meurtrière de sa propre négation : le crime était parfait, il n'a pas eu lieu ! Tout, pour transmettre, est important : le travail accompli depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale par les historiens de nombreux pays, les grands livres magistraux de Raül Hilberg ou de Gerald Reitlinger pour ne citer que ceux-là, les archives non détruites des statisticiens nazis, les monographies, les récits des survivants, l'extraordinaire œuvre d'historicisation à laquelle ne cessent et ne cesseront pas de se livrer les communautés juives tant le traumatisme révèle sa profondeur, année après année. L'événement fut tel que plus on s'en éloigne dans le temps, plus il se dévoile dans toute sa magnitude. Mais nous parlons ici de la transmission aux enfants et adolescents : il est à craindre que la façon dont la Shoah leur est enseignée dans les manuels ne soit rien d'autre, pour la plupart d'entre eux, qu'un savoir mort, qui ne débouche sur aucune compréhension réelle de ce qui eut lieu. En janvier 2000 eut lieu à Stockholm une conférence qui réunissait quarante-cinq chefs de gouvernement, lesquels se prononcèrent pour la rédaction d'un opuscule universel diffusé dans toutes les écoles de la terre, de l'Albanie à l'Ukraine par ordre alphabétique, censé contenir tout ce qu'il y avait à connaître sur la Shoah. Il s'agit là de ce que j'appelle la gestion institutionnalisée et mondialisée du passage à l'oubli, ou encore la transmission obligatoire de ce savoir sans vie

dont je viens de parler. Même si la proposition du président de la République demandait à être adaptée, il y avait dans l'esprit de Nicolas Sarkozy quelque chose de très juste : il voulait lui aussi lutter contre le savoir mort et cherchait une forme de résurrection ou encore d'incarnation. L'incarnation, c'est précisément ce que réalise l'œuvre d'art et c'est la raison pour laquelle, sans pourtant les dévaluer, elle est supérieure à toutes les autres formes de transmission, est la transmission même. Aujourd'hui, les simplifications les plus sclérosantes semblent triompher. On oppose terme à terme mémoire et histoire, historiens et témoins. Les témoins vont mourir, les historiens vont rester le seul socle du vrai, paraît-il. Mais on oublie les œuvres, comme si elles étaient un obstacle à l'Histoire. Beaucoup s'en débarrassent en les reléguant dans on ne sait quel éther. Je parle ici d'expérience : montrer à une classe de lycéens un extrait du DVD de *Shoah* établi pour le ministère de l'Éducation nationale, par exemple la séquence du coiffeur de Treblinka, a un impact extraordinaire car l'incarnation joue à plein. Je me souviens du lycée Maurice-Utrillo à Stains, une banlieue du nord de Paris réputée « difficile », où la majorité écrasante des élèves était d'origine africaine ou maghrébine. Filles et garçons étaient bouleversés par les larmes du coiffeur, par l'arrêt de son récit, pleuraient eux-mêmes et leurs larmes signifiaient l'identification, montraient qu'ils comprenaient tout. L'œuvre d'art, même si elle traitait de la pire inhumanité, était porteuse – telle est son essence – d'humanité et de fraternité. Nous parlions longtemps après la projection et beaucoup, parmi les élèves, avaient le désir de faire, à leur tour, du cinéma.

*Claude Lanzmann.*

## Art et transmission

Sur le sujet de l'**extermination**, le thème de l'art permet de mettre l'accent sur deux aspects essentiels :

– Montrer, au-delà des victimes, l'**ampleur d'une destruction sans précédent** de formes de culture et d'héritages intellectuels et artistiques.

La figure de Walter Benjamin incarne ce drame. Penseur de l'art, interné dans les **camps** français en tant qu'allemand, puis pourchassé comme juif, il ne réussit pas à passer la frontière espagnole et, à bout de forces, se tua en septembre 1940. Il a laissé une œuvre majeure inachevée : *Paris, capitale du XIX<sup>e</sup> siècle* (éd. de L'Herne, 2007)

Combien d'artistes massacrés, combien d'œuvres inabouties ont alors contribué à l'affaiblissement intellectuel de l'Europe ?

– Poser la question centrale du **paradoxe entre l'inexprimable et l'universel** que l'œuvre doit résoudre.

Quelle forme trouver pour exprimer l'indicible, l'impensable ? Comment transmettre la souffrance d'une déshumanisation portée à son comble et voulue massivement par une nation de haute civilisation au nom d'une idéologie raciale ?

On touche à l'enjeu essentiel de l'art qui est de transmettre ce qui ne saurait se concevoir, d'annexer à l'expérience de l'humanité ce qui en constitue l'antithèse – et qui pourtant exista.

## **Les œuvres phares**

Primo Levi, déporté à Auschwitz en 1944, publie dès janvier 1947 en Italie *Se questo è un uomo* (*Si c'est un homme*, Presses Pocket, 1998). Poussé par une exigence de libération intérieure, il écrit une œuvre sur la vie au camp qui atteint d'emblée l'évidence d'une fable sur la déshumanisation et la façon d'y résister. Pourtant, l'œuvre ne suscita guère d'écho lors de sa parution, puis de sa traduction en français.

Le peintre italien Zoran Music, interné à Dachau au moment de la libération du camp en avril 1945, crayonne sans relâche avec ses faibles moyens les monceaux de corps. Croquis qu'il reprendra seulement au début des années 1970 pour créer l'ensemble des toiles *Nous ne sommes pas les derniers*.

## **En CM2**

La littérature tient une place privilégiée au niveau du CM2, mais on pourra également travailler sur l'œuvre plastique ou visuelle ; le choix parmi les sculptures, peintures ou extraits de films, d'une ou deux œuvres ou de séquences commentées, permet de poser avec évidence la question de la forme à inventer pour exprimer l'inexprimable.

Il convient de distinguer deux niveaux d'expression artistique, particulièrement en littérature où la confusion est possible pour de jeunes enfants :

– celui de l'œuvre au sens le plus fort du terme, qu'elle résulte de la transformation de l'expérience vécue chez Primo Levi, Aharon Appelfeld, Zoran Music, ou bien d'une équivalence trouvée par la création chez Claude Lanzmann, Anselm Kiefer, Christian Boltanski, etc. ;

– celui de la littérature jeunesse avec son illustration – domaine très sollicité à juste titre dans les classes – ou celui des films de fiction qui comportent également des œuvres fortes, mais conçues en vue d'un public particulier.

## Les œuvres premières

La lecture ou le visionnage de ces œuvres concerne surtout les élèves du secondaire, mais les enseignants à l'école élémentaire peuvent, selon leur intérêt, s'appropriier une œuvre pour en présenter un extrait significatif et adapté s'il s'agit d'un texte; ou montrer un tableau ou une séquence filmique avec un bref commentaire. Sous la forme la plus simple on fera prendre conscience de quelques questions :

### Les rapports de la mémoire, de l'oubli et de la création

Le cas d'Aharon Appelfeld, écrivain israélien encore trop peu connu en France, illustre bien ces problématiques. Né en 1932 en Bucovine, il fut arraché aux siens en 1940. Traqué pendant quatre ans, il chercha dans les bois une survie animale et solitaire.

La genèse d'un de ses romans *Tsili* (éd. du Seuil, 2004) souligne la difficulté d'aller de l'expérience personnelle au récit. L'expérience de l'auteur est transposée dans celle de Tsili, petite fille du même âge à la même période qui survit cachée dans les campagnes.

### L'invention d'une forme qui fusionne émotion personnelle et sens collectif

Quel exemple plus fort que l'ouverture du film *Shoah* où l'homme-enfant d'autrefois chante dans la barque, annonçant la redescente aux enfers qui est l'objet du film, dans une image mythologique inversée ?

### Les qualités d'un langage fondé sur la sobriété, la rigueur, l'exactitude, nécessaires à l'évocation d'un tel sujet

Exemples de Primo Levi ou de Claude Lanzmann.

La barque: séquence d'ouverture du film *Shoah* (1985) de Claude Lanzmann  
La séquence se situe au début des années 1980, en Pologne, à Chelmno, sur le lieu qui fut le premier site d'**extermination** des Juifs par le gaz. Ici, quatre cent mille Juifs sont morts assassinés.  
Un des deux seuls rescapés, Simon Srebnik, âgé alors de 13 ans et demi, a accepté de revenir sur les lieux du massacre. Sur la barque, il se souvient.



## La littérature jeunesse

Dans beaucoup de cas, les auteurs de littérature jeunesse travaillent à des transpositions de la Shoah, recevables par de jeunes enfants, en s'efforçant de ne pas altérer la vérité de l'évènement. Les histoires proposées permettent de prendre une distance par rapport à l'inhumanité de l'Histoire. Suivant le fil d'un récit singulier, elles favorisent une première compréhension de l'Histoire et le caractère universel de notions comme celle de « crime contre l'humanité ».

Les œuvres retenues dans la bibliographie offrent la possibilité de mettre en place un travail dans ce sens. C'est en s'interrogeant sur la signification explicite ou cachée des textes, en imaginant à partir de l'adéquation entre texte et image, que les élèves engagent un questionnement qui fera évoluer leur système de pensée, leurs goûts, leurs valeurs éthiques, littéraires ou esthétiques.

L'enseignant s'attachera, à travers l'articulation entre littérature, arts plastiques, éducation du citoyen et Histoire, à mettre en place des débats incitant les élèves à réfléchir sur la compréhension et l'interprétation de l'œuvre, le sens et les valeurs portées par le texte et le fond historique qui s'y rattache.

## Les Juifs en France au début des années 1940

### Approche historique

#### Les Juifs de France en 1940

En 1940, la France compte sur son sol 300 000 à 330 000 Juifs, soit 0,75 % de la population.

Parmi les quelques 100 000 Juifs de nationalité française (incluant les Juifs d'Algérie, français depuis 1870), certains ont été naturalisés récemment, mais une autre part est présente depuis plusieurs siècles sur le sol français. Ces derniers se qualifient d'« Israélites français » afin de gommer ce que le terme « juif » peut avoir de péjoratif à leurs yeux. Très attachés aux valeurs de la Révolution française qui leur a accordé les droits de citoyen en 1791, ces « Israélites français » considèrent la religion comme une affaire privée et se sont largement intégrés à la société française depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Très patriotes dans la Première Guerre mon-

diale, ils ont eu tendance à sous-estimer les manifestations d'**antisémitisme** de l'entre-deux-guerres et certains n'ont réservé qu'un accueil mitigé aux Juifs fuyant alors les persécutions à l'Est.

Ainsi, dans la décennie précédant 1940, les Juifs étrangers viennent essentiellement d'Europe de l'Est ou des Balkans. Les motifs de leur immigration sont politiques et économiques. Si ces Juifs immigrés de l'Est européen sont eux-mêmes très désireux de s'intégrer à la société française, ils restent profondément attachés à la culture du monde yiddish.

### **Le rapport à la pratique religieuse**

En 1940, les Juifs de nationalité française comme étrangère ont un rapport complexe à la pratique religieuse. Si nombre de Juifs français ne fréquentent les synagogues du Consistoire qu'à l'occasion des grandes fêtes (lors du *Yom Kippour* par exemple), certains immigrés arrivés plus récemment et notamment de l'Est (ashkénazes) ont gardé une pratique très stricte, en particulier pour l'alimentation et le respect du *shabbat*. Mais ils sont alors une minorité au milieu de Juifs allemands, polonais ou russes acquis au modèle émancipateur français détaché de la religion.

### **Les Juifs dans la Résistance**

Marqués par les idéologies socialiste ou sioniste, ayant eu une expérience parfois dramatique de l'**antisémitisme**, les Juifs étrangers sont souvent ouvriers ou artisans et militent dans des organisations de défense ou au Parti communiste. À mesure que le régime de Vichy resserre l'étau sur eux, ils passent dans la clandestinité et intègrent des réseaux de résistance armée, comme la FTP-MOI. La répression s'étendant rapidement à l'ensemble des **Juifs de France**, la résistance juive, très affaiblie par les **rafles** se succédant après l'été 1941, dut pourtant œuvrer à une double tâche : organiser la défense des Juifs par l'entraide, insérer la résistance juive dans le mouvement général de la Résistance pour préparer la réintégration des Juifs dans leurs droits après la guerre.

## **Pistes pédagogiques**

### **La diversité des Juifs en France en 1940**

- Faire découvrir les sonorités des langues utilisées : français, judéo-allemand pour les Israélites et yiddish pour les Juifs originaires d'Europe de l'Est.
- Faire écouter des musiques : Darius Milhaud (1892-1974), musique klezmer.
- Travailler sur l'art : Chagall, par exemple, offre une bonne approche du monde d'Europe de l'Est, mais aussi de la France, pour des enfants.



## **Retrouver l'histoire des Juifs de France dans le paysage urbain**

On peut citer le quartier du Marais à Paris, les cimetières et synagogues dans certaines villes où vivaient des communautés importantes. Dans le Marais, on peut faire découvrir l'école des Hospitalières Saint-Gervais où 165 élèves juifs ont disparu pendant la guerre, le MAHJ (Musée d'art et d'histoire du judaïsme), les commerces (boulangeries, librairies, charcuteries, etc.) et les façades de la synagogue des Tournelles (construite en 1876) ou de la rue Pavée (construite par l'architecte du métro, H. Guimard, en 1913).

## **Les notions d'exil et de séparation**

Que signifie devoir quitter son pays ? Qu'emporte-t-on dans sa valise ? Quels souvenirs garde-t-on du pays d'origine ? Comment un enfant vit-il la séparation ? Que signifie devoir se cacher ? Changer d'identité ? Adopter une religion différente de la sienne ? Porter un signe discriminatoire ? Subir des interdits discriminatoires ?

On peut monter une exposition ou fabriquer un carnet de mémoire sur des itinéraires d'exil à partir d'objets familiaux ou de photos.



## orientations pédagogiques

L'enseignement de la Shoah s'inscrit dans les programmes de l'école primaire. Il participe de la culture humaniste qui se doit « d'ouvrir l'esprit des élèves à la diversité et à l'évolution des civilisations... ». Le programme d'histoire précise: « La violence du xx<sup>e</sup> siècle: [...] l'**extermination** des Juifs et des Tziganes par les nazis: un **crime contre l'humanité** ». Le programme de littérature vise à donner à chaque élève un répertoire de références puisées dans le patrimoine et dans la littérature de jeunesse. « L'histoire des arts porte à la connaissance des élèves des œuvres de référence [...] présentées en relation avec une époque, une aire géographique... ». Le programme d'instruction civique et morale se penche sur l'importance des valeurs, l'interdiction absolue des atteintes à la personne d'autrui, le refus des discriminations.

Les enseignants peuvent concevoir de nombreuses situations d'enseignement qui gagneront à s'inscrire dans le cadre suivant:

- c'est un enseignement principalement lié à celui de l'histoire du xx<sup>e</sup> siècle, il prend ainsi place au cours de la dernière année de l'école élémentaire, le CM2;
- c'est un enseignement intrinsèquement lié à une dimension morale et civique; il contribue au rejet du **racisme**, de l'**antisémitisme** et de la xénophobie et à la découverte des bienfaits de la démocratie et de ses valeurs;
- c'est un enseignement qui prend en compte l'ensemble des dimensions de la Shoah: l'histoire des enfants morts, mais aussi des histoires individuelles et collectives de vies et de survies ainsi que les dimensions culturelles et patrimoniales de la communauté juive;
- c'est un enseignement qui s'appuie sur la polyvalence des enseignants du premier degré et sur la complémentarité et la transversalité des domaines d'enseignement et des disciplines enseignés au cycle 3;
- c'est un enseignement dont la dimension émotionnelle forte doit être acceptée, pour être dépassée et transformée en apprentissages solides.

## Quelques repères pour construire un projet et un itinéraire pédagogiques

La démarche pédagogique est à élaborer autour de quelques axes thématiques articulant compréhension de l'histoire, réflexion sur le civisme et découverte de l'autre par la littérature et les arts. Le tableau présente quelques pistes au sein desquelles le professeur demeure libre de son choix. Il ne s'agit pas nécessairement d'un parcours linéaire, plusieurs entrées peuvent être traitées de manière concomitante.

Axes thématiques	Objectifs : sensibiliser, connaître et comprendre	Contenus : les faits, le droit, la culture	Démarches	Vocabulaire et notions
<b>I) Un enseignement pour connaître et comprendre l'extermination</b>				
<b>Un crime contre l'homme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– une première approche des mesures anti-juives</li> <li>– dénonciation et stigmatisation du Juif et des races dites inférieures</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– destinées d'enfants juifs, stigmatisés, traqués, arrêtés, internés et déportés en raison du seul fait d'être nés juifs</li> <li>– la culture juive</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– <b>histoire</b>: recherches et récits sur quelques destinées d'enfants, si possible dans l'environnement proche de l'école</li> <li>– <b>histoire des arts</b>: étude de lieux et d'œuvres de la culture juive</li> <li>– <b>littérature</b>: lecture de <i>L'Étoile d'Erika</i>, de Ruth Vander Zee, Roberto Innocenti (Milan Jeunesse)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>lois anti-juives</li> <li>étoile jaune</li> <li>rafle</li> <li>déportation</li> <li>spoliation</li> <li>antisémitisme</li> <li>racisme</li> </ul>
<b>Un processus de déshumanisation et un crime de masse</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– processus de planification et d'industrialisation de la mort étendu à tous les territoires occupés</li> <li>– comment ce crime de masse s'est développé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– politique anti-juive des nazis et de la France de Vichy; organisation de la déportation et de l'extermination à l'échelle européenne des Juifs et des Tziganes; son inscription dans la guerre et le rôle des collaborations</li> <li>– passivité et adhésion des sociétés par l'endoctrinement, propagande; totalitarisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– <b>histoire</b>: récit à partir de documents cartographiques et iconographiques</li> <li>– <b>littérature</b>: lecture d'<i>Otto</i>, de Tomi Ungerer (L'École des loisirs)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>ghetto</li> <li>convois</li> <li>camp</li> <li>d'internement</li> <li>camp</li> <li>d'extermination</li> <li>génocide</li> <li>Shoah</li> <li>propagande</li> <li>endoctrinement</li> <li>collaboration</li> </ul>

Axes thématiques	Objectifs : sensibiliser, connaître et comprendre	Contenus : les faits, le droit, la culture	Démarches	Vocabulaire et notions
<b>Le principe d'humanité face au crime</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– multiples facettes de la <b>Résistance</b> en France</li> <li>– valeurs d'humanité et de droits de la personne humaine qui ont poussé à agir</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– exemples des divers actes de résistance et de refus</li> <li>– racines universalistes de l'engagement: faits et textes majeurs (révoltes, fuites, accueil et protection d'enfants et de familles, actes de désobéissance passive)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– <b>histoire</b>: témoignages de <b>Justes</b></li> <li>– <b>instruction civique</b>: valeurs et symboles de la République</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>les <b>Justes</b></li> <li><b>Résistance</b></li> <li>la devise de la République</li> <li>la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen</li> </ul>
<b>II) Un enseignement pour reconnaître et s'engager</b>				
<b>L'œuvre de justice et de mémoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– traque et jugement des criminels nazis et de leurs alliés</li> <li>– appréhender la portée du témoignage des rescapés des camps et faire mentir les bourreaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– le retour des camps ; le tribunal de Nuremberg et ses décisions ; la traque des criminels nazis</li> <li>– effacement des traces des criminels nazis</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– <b>histoire</b>: récit de la fin de la guerre, découverte des camps ; jugement des criminels</li> <li>– <b>littérature</b>: lecture de <i>Les Enfants du silence</i>, <i>Mémoires d'enfants cachés</i>, de Jean-Pierre Guéno (Milan)</li> <li>– <b>histoire</b>: récit des témoins et des rescapés ; découverte des plaques et lieux commémoratifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>procès</b></li> <li>crime de guerre</li> <li><b>crime contre l'humanité</b></li> <li>mémoire</li> </ul>
<b>La reconstruction de l'Europe et du monde sur des valeurs universelles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– naissance d'un nouvel idéal européen et mondial</li> <li>– naissance de nouveaux droits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– réconciliation franco-allemande, projet de construction d'une Europe unie</li> <li>– mise en œuvre d'une politique internationale de médiation dans les conflits et de prévention (éducation, culture)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– <b>histoire</b>: construction européenne ; l'ONU</li> <li>– <b>instruction civique</b>: symboles de l'UE ; Déclaration universelle des droits de l'homme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>CEE</li> <li>Union européenne</li> <li>ONU</li> <li>Cour européenne des droits de l'homme</li> </ul>

# Chronologie

1933-1939	
30 janvier 1933	Adolf Hitler est nommé chancelier du Reich
Printemps 1933	Révocation des fonctionnaires juifs allemands, radiation du barreau des avocats juifs. Création du camp de concentration de Dachau
15 septembre 1935	Lois de Nuremberg « pour la protection du sang allemand »
9-10 novembre 1938	Nuit de cristal
1939	
30 janvier 1939	Hitler déclare au Reichstag : « La guerre signifierait l'extermination de la race juive en Europe »
1 <sup>er</sup> au 3 septembre 1939	L'armée allemande envahit la Pologne; la France et le Royaume-Uni déclarent la guerre à l'Allemagne
1940	
Avril 1940	Création du camp d'Auschwitz
14-17 juin 1940	Les Allemands occupent Paris. Philippe Pétain devient président du Conseil
11 juillet 1940	Proclamation de « l'État français », qui met fin à la III <sup>e</sup> République
3 octobre 1940	Premier statut des Juifs adopté par le gouvernement de Vichy
24 octobre 1940	Rencontre de Montoire entre Hitler et Pétain; début d'une « collaboration d'État »
1941	
29 mars 1941	Création du commissariat général aux Questions juives dirigé par Xavier Vallat
Printemps 1941	Constitution des <i>Einsatzgruppen</i> . Aménagement d'Auschwitz II - Birkenau
14 mai 1941	Premières arrestations massives de Juifs étrangers par la police parisienne en zone occupée; internements à Pithiviers et Beaune-la-Rollande dans le Loiret
22 juin 1941	Attaque allemande contre l'URSS; développement de l'extermination par balles par les <i>Einsatzgruppen</i>
31 juillet 1941	Göring charge Heydrich de la « <b>solution finale</b> de la question juive » dans l'Europe allemande.
3 septembre 1941	Premiers gazages au Zyklon B à Auschwitz sur des prisonniers de guerre soviétiques
5 septembre 1941	Inauguration de l'exposition « Le Juif et la France » au palais Berlitz à Paris
15 septembre 1941	Port obligatoire d'une <b>étoile jaune</b> pour tout Juif du Reich de plus de six ans

7 décembre 1941	Les États-Unis entrent en guerre après l'attaque de Pearl Harbor. Premières exécutions de Juifs et de Tziganes dans les camions à gaz au camp de Chelmno
<b>1942</b>	
20 janvier 1942- mars 1942	Conférences de Wannsee : décision de la « <b>Solution finale</b> »
27 mars 1942	Le premier convoi de Juifs déportés quitte la France vers « l'est »
Juin 1942	Obligation du port de l' <b>étoile jaune</b> pour les Juifs de la zone occupée
16-18 juillet 1942	<b>Rafle</b> du Vel d'Hiv : 12 884 Juifs arrêtés à Paris
Novembre 1942	Débarquement allié au Maroc et en Algérie ; invasion allemande de la zone sud de la France
16 décembre 1942	Ordre de déporter à Auschwitz tous les Tziganes du Reich
<b>1943</b>	
2 février 1943	Victoire soviétique à Stalingrad
Mars 1943	Construction des grands crématoires d'Auschwitz
19 avril 1943	Révolte du <b>ghetto</b> de Varsovie
<b>1944</b>	
6 juin 1944	Débarquement allié en Normandie
Août 1944	Début de l' <b>extermination</b> massive des Juifs hongrois à Auschwitz. Dernier convoi au départ de Drancy
15 et 25 août 1944	Débarquement allié en Provence. Libération de Paris
7 octobre 1944	Révolte du <i>Sondercommando</i> juif d'Auschwitz-Birkenau
Novembre 1944	Marches de la mort ; début des démolitions des crématoires et chambres à gaz à Auschwitz
<b>1945</b>	
27 janvier 1945	Libération d'Auschwitz par l'Armée rouge
30 avril 1945	Suicide d'Hitler dans son bunker de Berlin
8 mai 1945	Capitulation de l'Allemagne
25 juin 1945	Conférence de San Francisco, signature de la Charte des Nations-Unies
Août 1945	Bombardements d'Hiroshima (6 août) et Nagasaki (9 août)
2 septembre 1945	Capitulation du Japon
<b>1945-1953</b>	
20 novembre 1945- 1 <sup>er</sup> octobre 1946	Procès de <b>Nuremberg</b> : jugement de vingt-quatre grands responsables du régime nazi pour complot, crime contre la paix, crime de guerre et <b>crime contre l'humanité</b>
10 décembre 1948	Adoption à Paris par les Nations-Unies de la Déclaration universelle des droits de l'homme
19 août 1953	Israël décide d'honorer les « <b>Justes</b> parmi les nations »

## Les principaux lieux d'internement des Juifs

- Camp de concentration
- Camp d'internement
- ★ Camp réservé aux Juifs
- Camp de l'organisation «*TODT*»
- Groupement de travailleurs étrangers
- Centre géré par le Service Social des Étrangers
- ▶ Lieu de départ des convois de déportation
- ▲ Centre de rassemblement départemental ou régional pour la rafle du 26 août 1942
- Camp sous administration allemande (*suivant leur localisation, tous les types de camps peuvent l'être, à l'exception des centres gérés par le Service social des Étrangers. ex.: ■ camp d'internement sous administration allemande*)

■ Limite de département

■ Limite de région préfectorale (en 1942)

● Chef-lieu de département

● Chef-lieu de région

■ Zone annexée au Reich

**Zone d'occupation allemande**

■ Zone interdite

■ Zone rattachée au commandement de Bruxelles

■ Zone réservée

■ Zone d'occupation italienne en novembre 1942

■ Zone nord

■ Zone sud

La France des camps durant  
la seconde Guerre mondiale.

© Mémorial de la Shoah



0 100 km



BELGIQUE

ALLEMAGNE

LUXEMBOURG

SUISSE

ITALIE

CORSE

MER MÉDITERRANÉE



# Lieux et institutions

## Lieux

### Cercil

Le Centre de recherche et de documentation sur les camps d'internement et la **déportation** juive dans le Loiret (Cercil) est un musée, un mémorial et un centre de documentation. Il met à la disposition du public une documentation spécifique sur l'histoire des **camps**. Diverses manifestations sont organisées (ateliers pédagogiques pour les scolaires, rencontres avec des **témoins**). [www.ac-orleans-tours.fr/culture/cercil.htm](http://www.ac-orleans-tours.fr/culture/cercil.htm)

### La Maison d'Izieu

Ce lieu est dédié à la mémoire des enfants d'Izieu, déportés en avril 1944, et à la réflexion sur le **crime contre l'humanité**. La Maison d'Izieu propose un programme d'activités pédagogiques et culturelles et des rencontres-formation pour les enseignants. La visite de la maison retrace l'histoire des enfants. Les élèves ont la possibilité de travailler sur place et de participer à différentes activités. Des classes peuvent séjourner plusieurs jours à Izieu. [www.izieu.alma.fr](http://www.izieu.alma.fr)

### Mémorial de Caen – Cité de l'Histoire pour la paix

Site mémoriel européen majeur, le Mémorial de Caen propose un voyage historique à travers trois principaux espaces : la Seconde Guerre mondiale, la guerre et la paix. Des animations pédagogiques sont organisées : les élèves peuvent ainsi découvrir la vie d'un enfant sous l'Occupation. Deux circuits guidés permettent de visiter les sites majeurs de la région. Des supports pédagogiques et des formations sont proposés. [www.memorial-caen.fr](http://www.memorial-caen.fr)

### Mémorial de la Shoah

Le Mémorial est, en Europe, un centre de ressources majeur sur la transmission de la mémoire et de l'enseignement de la Shoah. Il propose un parcours au fil de l'exposition permanente adapté aux enfants et appuyé sur un livret d'accompagnement. Des ateliers sont organisés pour permettre aux enfants de s'exprimer sur un thème choisi tout en s'initiant à diverses pratiques

artistiques. Les élèves peuvent par exemple aborder l'histoire d'enfants juifs ayant vécu pendant l'Occupation à travers l'analyse de films. Des expositions provisoires enrichissent ces ateliers. [www.memorialdelashoah.org](http://www.memorialdelashoah.org)

### **Musée d'art et d'histoire du judaïsme**

Le musée présente les deux mille ans de vie des communautés juives de France. Des activités sont organisées pour les enfants, sous forme d'ateliers et de parcours-découverte. Ces séances sont appuyées par des dossiers pédagogiques, téléchargeables sur le site. Par exemple, un atelier sur les cultures en partage permet aux élèves de découvrir les liens entre les cultures juive et musulmane. Des parcours inter-musées sont proposés, ainsi que l'élaboration de projets pédagogiques et des rencontres. [www.mahj.org](http://www.mahj.org)

## **Institutions**

### **Archives départementales**

Elles conservent les archives publiques produites par l'administration ainsi que des fonds d'origine privée. Pour trouver une adresse, voir l'annuaire des services d'archives : [www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/annuaire-services](http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/annuaire-services). Les documents relatifs au régime de Vichy, aux [camps de concentration](#) et à la situation des Juifs pendant la guerre sont exploités dans un certain nombre de services éducatifs dans le cadre d'ateliers destinés à enseigner aux élèves l'histoire de la Seconde Guerre mondiale.

### **Concours national de la Résistance et de la déportation**

Ce concours annuel, adressé aux élèves de lycée et de troisième, a été initié par des associations de résistants et de déportés et créé par le ministère de l'Éducation nationale. Il a pour objectif de perpétuer chez les jeunes le souvenir de la [Résistance](#) et de la [déportation](#) et d'établir un lien entre les générations.

### **Fondation pour la Mémoire de la Shoah**

La Fondation pour la Mémoire de la Shoah soutient des projets dans les domaines de l'histoire et la recherche sur la Shoah, la pédagogie et la transmission, la mémoire, la solidarité, et la culture juive. Les réalisations sont diverses : publications, documents audiovisuels ou organisation de manifestations culturelles et de commémorations. La Fondation soutient également des projets pédagogiques comme l'organisation de voyages sur les lieux de la mémoire de la Shoah. [www.fondationshoah.org](http://www.fondationshoah.org)

## Fonds Annie et Charles Corrin – Prix pour l’enseignement de l’histoire de la Shoah

Le Fonds Annie et Charles Corrin récompense chaque année des projets pédagogiques réalisés en milieu scolaire et participant à la lutte contre l’oubli et la banalisation de l’histoire de la Shoah.

### LICRA

La Ligue internationale contre le **racisme** et l’**antisémitisme** combat toutes les formes de discrimination. Elle mène pour cela des actions concrètes, notamment en matière d’éducation. [www.licra.org](http://www.licra.org)

### OSE

L’Œuvre de secours aux enfants se consacre à un travail médico-social, tourné vers les populations juives défavorisées. Pendant la Seconde Guerre mondiale, ses maisons d’enfants et son réseau clandestin ont permis de sauver plus de cinq mille enfants. Un fonds historique et photographique est mis à disposition du public. L’OSE organise des retrouvailles et des manifestations de transmission de la mémoire et établit des partenariats avec différents organismes. [www.ose-france.org](http://www.ose-france.org)

### Yad Layeled

Yad Layeled France propose une éducation à la citoyenneté qui incite les élèves à réfléchir aux questions de l’intégration et du « vivre ensemble ». L’association a conçu une mallette pédagogique, *L’Enfant et la Shoah*, adaptée à l’enseignement de la Shoah en CM2 (en commande sur le site). Elle organise également des séminaires et propose des expositions itinérantes. [www.yadlayeled.org](http://www.yadlayeled.org)

### Yad Vashem

Situé à Jérusalem, Yad Vashem est un mémorial dédié aux victimes du peuple juif et le plus grand centre d’information sur la Shoah. C’est la seule autorité au monde habilitée à délivrer le titre de **Juste** parmi les nations. L’École internationale pour l’étude de la Shoah permet de participer à des séminaires de formation sur l’enseignement de la Shoah. Des activités sont organisées en France par le Comité français pour Yad Vashem (commémoration, dialogues interculturels et interreligieux). [www.yadvashem.org](http://www.yadvashem.org)

# Bibliographie

## Sélection de documents à l'usage des enseignants

- APPELFELD Aharon, *L'Héritage nu*, L'Olivier, 2006.
- BENSOUSSAN Georges, *Histoire de la Shoah*, coll. « Que sais-je? », PUF, 2006.
- CICUREL Francine, *Anthologie du judaïsme, 3 000 ans de culture juive*, Nathan, 2007.
- COQUIO Catherine, KALISKY Aurélia, *L'Enfant et le Génocide, Témoignages sur l'enfance pendant la Shoah*, coll. « Bouquins », Robert Laffont, 2007.
- FALLADA Hans, *Seul dans Berlin*, coll. « Folio », Gallimard, 2004.
- FRIEDLÄNDER Saul, *L'Allemagne nazie et les Juifs*, Seuil, 2008.
- HILBERG Raul, *La Politique de la mémoire*, coll. « Arcades », Gallimard, 1996.
- MATAS Carol, *Une lumière dans la nuit : les enfants du Chambon*, Hachette Jeunesse, 1999.
- ROUSSO Henri, *Le Régime de Vichy*, coll. « Que sais-je? », PUF, 2007.
- UNGERER Tomi, *À la guerre comme à la guerre*, L'École des Loisirs, 2002.
- WIEVIORKA Annette, *Auschwitz expliqué à ma fille*, Seuil, 1999.

## Sélection d'ouvrages utilisables en classe par les élèves

- BRAMI Élisabeth, JEUNET Bernard, *Sauve-toi Élie!* Seuil, 2003.
- DAENINCKX Didier, PEF, *Les Trois Secrets d'Alexandra (Il faut désobéir, Un violon dans la nuit, Viva la liberté!)*, Rue du monde, 2004.
- DAVID François, GALERON Henri, *Une petite flamme dans la nuit*, Bayard Jeunesse, 1996.
- GUTMAN Claude, *La Maison vide*, Gallimard Jeunesse, 1997.
- HASSAN Yaël, BLOCH Serge, *Le Professeur de musique*, Casterman Junior, 2006.
- HOESTLAND Jo, KANG Johanna, *La Grande Peur sous les étoiles*, Syros Jeunesse, 2006.
- MILENA, LEMOINE Georges, *Un foulard dans la nuit*, Le Sorbier, 2000.
- POOLE Joséphine, BARRET Angela, *Anne Franck*, Gallimard Jeunesse, 2005.
- RAPAPORT Gilles, *Grand-père*, Circonflexe, 1999.
- SENDAK Maurice, KUCHNER Tony, *Brundibar*, L'École des loisirs, 2005.
- SIMÉON Jean-Pierre, *Sans frontières fixes*, Cheyne, 2001.
- UNGERER Tomi, *Otto*, coll. « Lutin poche », L'École des loisirs, 2001.
- VAN DER HOEDEN Jacob, *Les Carnets de Lieneke*, L'École des loisirs, 2007.
- VANDER ZEE Ruth, INNOCENTI Roberto, *L'Étoile d'Érika*, Milan Jeunesse, 2003.
- VINCENT François, TCHERNIA Gil, *Je ne suis pas contagieux*, coll. « Archimède », L'École des loisirs, 2007.

## Documents audiovisuels

ARNAUD Nicolas, GARBIN Laurent, *La France et les Français pendant la Seconde Guerre mondiale*, coll. « Histoire en mémoire », CRDP de Franche-Comté Musée de la Résistance et de la déportation de Besançon / Hachette, 2005.

GELLNER Hans, DRASCHAN Thomas, *La Mémoire des enfants*, 2007.

GOSSELS Lisa, WETHERELL Dean, *Les Enfants de Chabannes*, 2001.

LANZMANN Claude, *Shoah* (extraits), L'Éden Cinéma, CNDP, 2002.

RESNAIS Alain, *Nuit et Brouillard*, Argos-films, 1956-1995.

SAUVAGE Pierre, *Les Armes de l'esprit*, Fondation Chambon, 1989.

## Sites

– « Bonjour les enfants ! », académie de Limoges.

Dossier sur les sauvetages d'enfants juifs dans la Creuse.

[www.educreuse23.ac-limoges.fr/loewy/realisations/enfants/sommaire.htm](http://www.educreuse23.ac-limoges.fr/loewy/realisations/enfants/sommaire.htm)

– Encyclopédie multimédia de la Shoah, United States Holocaust Memorial Museum. Une mine d'articles courts. [www.ushmm.org/wlc/fr](http://www.ushmm.org/wlc/fr)

– « Enjeux de mémoire : Shoah et **déportation** », INRP.

Rubrique d'échanges sur l'enseignement de la Shoah.

[ecehg.inrp.fr/ECEHG/enjeux-de-memoire/Shoah-et-deportation](http://ecehg.inrp.fr/ECEHG/enjeux-de-memoire/Shoah-et-deportation)

– Exposition « Enfants juifs déportés de France ».

Brochure de l'exposition de Serge Klarsfeld.

[www.paris.fr/portail/viewmultimediacdocument?multimediacdocument-id=27790](http://www.paris.fr/portail/viewmultimediacdocument?multimediacdocument-id=27790)

– « Histoire et Mémoires » dirigé par J.-P. Husson, CRDP de Reims. Rapport entre histoire et mémoire(s), place importante faite au **génocide** juif.

[www.crdp-reims.fr/memoire/enseigner/default.htm](http://www.crdp-reims.fr/memoire/enseigner/default.htm)

– Le grenier de Sarah.

Production du Mémorial de la Shoah pour les enfants de l'école primaire avec accès pour les enseignants à la base des 11 400 enfants juifs déportés de France.

[www.grenierdesarah.org](http://www.grenierdesarah.org)

– Mémorial de la Shoah.

Archives multimédia, bibliographies et **témoignages** sur la Shoah.

[www.memorialdelashoah.org](http://www.memorialdelashoah.org)

– Musée de Jérusalem, Yad Vashem.

Bases de données et exemples pédagogiques. Site en anglais. [www.yadvashem.org](http://www.yadvashem.org)

– Pour mémoire : Libération des **camps de concentration**, CNDP.

Dossier pédagogique pour les élèves de l'école primaire.

[www.cndp.fr/memoire/liberation\\_camps/ecole/presentation.htm](http://www.cndp.fr/memoire/liberation_camps/ecole/presentation.htm)

– Semaine de commémoration et de réflexion sur la Shoah, Diffusion des savoirs de l'ENS.

Conférences et contributions en ligne.

[www.diffusion.ens.fr/index.php?res=conf&idconf=639](http://www.diffusion.ens.fr/index.php?res=conf&idconf=639)

# Index

Les termes repérés dans la brochure par un tramé gris sont ceux que les enseignants devront utiliser en classe avec les élèves.

## A

antisémitisme 2, 9, 12, 17, 24, 25, 27, 28, 36

## C

camps 9, 10, 12, 17, 20, 29, 34  
camps de concentration 9, 35, 38  
camps de transit 10  
camps d'extermination 9, 10, 11  
convois 9, 10, 12, 28  
crime contre l'humanité 5, 7, 10, 12, 13, 15, 16, 24, 27, 28, 29, 31, 34

## D

déportation 3, 7, 8, 15, 16, 28, 34, 35, 38

## E

étoile jaune 8, 28, 30, 31, 32, 33  
extermination 5, 8, 9, 10, 11, 12, 15, 17, 20, 22, 27, 28, 30, 31

## G

génocide 11, 13, 16, 28, 37, 38  
ghetto 10, 12, 28, 31

## J

Juifs de France 24, 25  
Justes 3, 9, 16, 29, 31, 36

## L

lois anti-juives 8, 28

## N

Nuremberg 10, 15, 29, 30, 31

## P

procès 16, 29, 31

## R

racisme 2, 17, 27, 28, 36  
rafle 16, 25, 28, 31, 33  
résistance 5, 9, 12, 16, 18, 25, 29, 35

## S

solution finale 9, 30, 31  
spoliation 8, 28

## T

témoignages 9, 10, 11, 29, 37, 38  
témoin 3, 5, 11, 12, 17, 20, 29, 34



ISBN 978-2-240-02693-4

2,90 €